



## Le tri et le recyclage des bouteilles et flacons en plastique

**P2 :** • **Edito** du Président  
• **Portrait** du 1er Vice-Président J.M.Carles

**P3 :** • **Plan Neige**  
• **Retour sur la Journée "Portes ouvertes" 2014** du Centre de Tri

**P4-5 :** • **Dossier spécial :** Les emballages en plastique dans le sac jaune

**P6 :** • **Focus sur** Les déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux  
• **Distributions de composteurs**

**P7 :** • **Les malices**  
• **Jeux**

**P8 :** • **Calendrier des reports de collecte des fériés 2015**

> 1<sup>er</sup> Vice-Président du SMICTOM du Chinonais  
et Maire de CINQ-MARS-LA-PILE



### Bien trier coûte moins cher !

Bien trier coûte moins cher au SMICTOM et donc à chacun des foyers du syndicat. Une

fois les déchets recyclables mis dans leur contenant dédié (sac jaune, sac bleu ou conteneur à papier, conteneur à verre, etc.), le SMICTOM du Chinonais les trie par matériau. Les balles de matériaux sont ensuite expédiées à des recycleurs spécifiques. Ceci engendre une ressource financière qui permet de couvrir une partie des coûts de collecte sélective et allège les contributions fiscales locales. Par contre, si ces emballages recyclables sont mis dans le sac noir avec les ordures ménagères, il y a un coût de traitement bien plus élevé.

*Si l'on met ces déchets recyclables dans le sac jaune et dans le sac bleu (ou conteneur à papier), cela coûte 31€ HT/t ; contre 210 € HT/t si on les met dans le sac noir (coût de collecte et de traitement 2013). Trions pour l'environnement, mais aussi pour notre portefeuille.*

### Quels emballages en plastique dans son sac jaune ?

Pour ce numéro, nous avons souhaité mettre l'accent sur les emballages en plastique recyclables collectés dans les sacs jaunes. Ces emballages suscitent encore de nombreuses interrogations. En effet, les seuls emballages en plastique acceptés dans les sacs jaunes sont sous forme de bouteilles et de flacons. Pourtant, nous trouvons toujours beaucoup de pots (de yaourts et crème fraîche), de barquettes (en plastique ou en polystyrène), de sachets et sacs (en plastique), etc. Nous espérons que ce dossier spécial aiguillera votre geste de tri et vous informera sur le recyclage de ces emballages en plastique. Si vous souhaitez recevoir le MEMO du tri et l'abécédaire des déchets ou si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à contacter notre équipe du SMICTOM.

Phillipe Massard  
Président du SMICTOM du  
Chinonais



### Pouvez-vous nous retracer votre parcours professionnel et au sein du SMICTOM du Chinonais ?

J'ai fait l'ensemble de ma carrière professionnelle dans le domaine des transports (SNCF). Je suis passé par un certain nombre de postes liés à la sécurité des transports, à l'activité commerciale « voyageurs » et j'ai également occupé différents postes d'encadrement. J'ai quitté l'entreprise fin 2011, à l'âge de 55 ans pour pouvoir me consacrer davantage à la vie publique. Depuis 1995, Je suis engagé en tant qu'élu local dans ma commune de CINQ-MARS-LA-PILE. J'y ai été élu maire en 2014.

Depuis 2001, parallèlement à mon mandat d'élu local, j'ai été désigné représentant de ma commune au SMICTOM. Le mandat suivant, j'ai été élu membre du Bureau du Syndicat. Depuis juin dernier j'ai été élu, auprès de Philippe MASSARD, 1<sup>er</sup> Vice-Président du SMICTOM.

### Quelles ont été vos motivations pour vous présenter au poste de 1<sup>er</sup> Vice-Président ?

Je suis le seul membre du bureau déjà présent dans le précédent mandat. Je pensais que mon historique des dossiers pourrait être profitable au syndicat. De plus, le sujet de l'environnement de manière générale et plus particulièrement le thème des déchets me passionnent. Sans avoir l'ambition de devenir 1<sup>er</sup> Vice-Président, ces raisons m'ont incité à proposer ma candidature afin de

pouvoir m'investir encore davantage au SMICTOM.

### Quelles sont vos délégations au sein du SMICTOM ?

J'ai effectivement un certain nombre de délégations qui servent d'appui au Président et qui me permettent de le représenter, lui et le syndicat, en son absence. Je suis plus particulièrement en charge du suivi de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) et du Centre de tri. Ces responsabilités m'engagent et m'incitent à une implication plus particulière du suivi de ces activités. Ce qui nous amènera à engager auprès du Comité syndical des prospectives sur ces deux installations.

### Et quels sont vos objectifs pour ce mandat ?

Ce ne sont pas forcément des objectifs personnels mais ce mandat est une étape charnière dans la vie du SMICTOM. Il y a des enjeux très importants sur l'avenir du traitement des déchets sur notre territoire, notamment par rapport au futur de l'Usine de Valorisation Énergétique. En effet, actuellement cette infrastructure répond à toutes les normes nationales et européennes. Pourtant, dans un avenir proche, le SMICTOM devra choisir s'il conserve son dispositif d'incinération et de valorisation énergétique (production de vapeur pour l'hôpital de Chinon) ou s'il opte pour un choix alternatif à l'incinération. Avec les perspectives d'extension des consignes de tri des emballages en plastique recyclables, le Centre de tri du SMICTOM voit également son avenir incertain. Ce ne sont pas non plus les seuls sujets et enjeux du SMICTOM, car nous entreprenons également la mise aux normes et la modernisation de toutes nos déchèteries.

Tous ces sujets nous demandent d'investir pour l'avenir tout en cherchant à maîtriser l'impact financier sur le contribuable. ”



## Plan neige

Compte tenu des problèmes occasionnés les hivers précédents, par la neige et le verglas, toute l'équipe du SMICTOM se mobilise de nouveau pour anticiper d'éventuelles situations problématiques :

### Quelques consignes à observer en cas de neige ou de verglas :

- afin de faciliter le ramassage, il convient de déposer vos ordures ménagères près des axes principaux et dans les centres-bourgs (dans la mesure du possible)
- se renseigner auprès de votre mairie ou des services du SMICTOM sur les perturbations occasionnées
- consulter le site internet du SMICTOM [www.smictom.com](http://www.smictom.com) qui diffusera l'état du service de collecte au fur et à mesure.

### Qui décide ? Quand et pourquoi est décidé le maintien ou non de la collecte ?

**En cas de chute de neige ou de verglas en cours de collecte**, c'est le chauffeur qui évalue si le service peut être effectué dans de bonnes conditions de sécurité pour lui-même, les équipiers et le matériel. Il peut donc exercer un droit de retrait si besoin et décider d'interrompre le service ou de ne pas l'effectuer du tout.

Les risques sont :

- des camions immobilisés sur la route
- des accidents
- des chutes des agents de collecte (sur le trottoir ou sur la voie)

**En cas de routes déjà enneigées ou verglacées**, ce sont les agents et le responsable de SITA qui décident d'assurer le service ou non.

- si le service est assuré, les tournées du matin seront retardées : démarrage vers 8h00 au lieu de 4h30. Les tournées d'après-midi peuvent elles aussi être décalées. Les axes principaux et les centres-villes/centres-bourgs, généralement dégagés les premiers, seront collectés en priorité. Toutes les portions de route, que le chauffeur jugera dangereuses, ne seront pas collectées. Dans tous les cas, les véhicules seront limités en vitesse et l'heure de passage sera certainement décalée.



### Petit rappel :



un camion de collecte pèse en moyenne 17T à vide et 24T plein. Même si vous pouvez rouler avec votre véhicule léger, il peut en être tout autrement pour les camions.

## Retour sur...

# La 15<sup>ème</sup> édition de la Journée "Portes ouvertes" 2014 du Centre de tri des matériaux à recycler

## Une opération qui rencontre toujours un grand succès !

A l'occasion de sa journée "portes ouvertes" du Centre de tri des matériaux à recycler du samedi 04 octobre, toute l'équipe du SMICTOM du Chinonais a accueilli 235 visiteurs (soit environ 175 adultes et 60 enfants.)

### À LA DÉCOUVERTE DU CENTRE DE TRI



Schéma simplifié du Centre de tri du SMICTOM

### Le geste de tri est de plus en plus accepté et intégré par les foyers mais il suscite encore de nombreuses interrogations :

*Pourquoi trier ? Que deviennent les différentes matières collectées ? Quels sont les impacts sur l'environnement ? Quels sont les coûts ? etc.*

Tous les visiteurs sont repartis avec des réponses à leurs questions mais ils semblent avoir été également convaincus de la nécessité du geste de tri et du recyclage !

Alors si vous souhaitez également visiter nos installations (3 personnes minimum), contactez-nous au :

N° Vert 0 800 196 595

NUMERO GRATUIT

# Dossier spécial : Emballages en plastique recyclables

## Aujourd'hui, nous ne collectons et recyclons pas assez

### Des emballages volumineux mais légers

Malgré des efforts engagés ces dernières années pour réduire les déchets à la source, l'ensemble des activités des français génère encore, chaque année, environ 770 millions de déchets de toute nature.

En 2013, **sur le territoire du SMICTOM**, nous avons produit **317kg/hab de déchets ménagers** (ordures ménagères et emballages recyclables). Auxquels s'ajoutent **301kg/hab d'autres déchets destinés aux déchèteries...** Soit environ **618kg/hab de déchets pris en charge par le SMICTOM :**



En 2013, **1,09 millions de tonnes d'emballages en plastique ont été mises sur le marché dont 41% sous forme de bouteilles et flacons.**

Les bouteilles et les flacons en plastique collectés sont sans doute plus volumineux mais ils ne représentent finalement qu'une faible proportion de la quantité de déchets que nous produisons.

Par rapport à ses voisins européens, la France présente de bons taux de recyclage concernant les emballages métalliques, le papier-carton et le verre. Il reste néanmoins une marge de progression importante pour les emballages en plastique : avec seulement **25,1% de recyclage contre 38% en moyenne en Europe.**

**> Seulement 5 bouteilles sur 10 sont aujourd'hui triées et ainsi recyclées.**

### Le recyclage de ces emballages en plastique commence par le tri et la collecte

Sur le territoire du SMICTOM du Chinonais, les bouteilles et flacons en plastique sont collectés dans les sacs jaunes et apportés au Centre de tri du SMICTOM (à Chinon), où ils sont triés selon leur composition (PET<sup>(1)</sup> ou PEHD<sup>(2)</sup>).

Une fois triés par catégorie, ces emballages sont compactés pour être emmenés dans une usine de recyclage. Les balles d'emballages sont coupées et les bouteilles et flacons sont secoués pour que les plus petits éléments partent. Les étiquettes sont décollées grâce à la vapeur d'eau. Après cette étape, les bouteilles sont broyées en « paillettes », qui sont mises dans l'eau : les paillettes des bouchons flottent et celles des bouteilles coulent. Une fois nettoyées, les paillettes sont prêtes à être réutilisées.

Elles servent ensuite à produire une large gamme de produits : fibres, rembourrage (couettes, oreillers, sacs de couchage), moquettes, polaires, tuyaux, poubelles, etc.

Cependant, pour produire de nouvelles bouteilles, les paillettes doivent être de nouveau traitées chimiquement pour en retirer les contaminants.

### PET clair

Bouteilles en plastique transparent clair incolore ou bleuté (eau, sodas, ...)

Les bouteilles et flacons en plastique triés sont compressés et rassemblés pour former d'énormes cubes dits "balles".

Les balles arrivent dans des usines qui découpent les bouteilles et les flacons en paillettes, puis chauffent celles-ci pour les transformer en granulés.

Les granulés partent dans différentes usines qui en fabriquent d'autres objets en plastique recyclé.

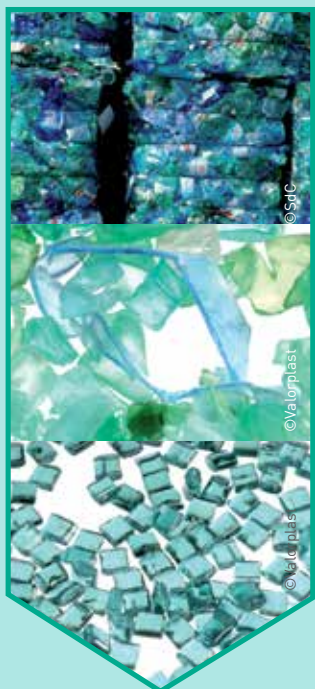




# ... sur le territoire du SMICTOM du Chinonais : ... que les bouteilles et les flacons

## PET foncé

Bouteilles en plastique transparent coloré foncé (eau gazeuse, ...)



## PEHD

Bouteilles en plastique opaque (flacons de produits ménagers, de lessive, bouteilles de lait, ...)



### Un marché dynamique et profitable pour les collectivités.

La gestion des ordures ménagères (sac noir) représente un coût pour le SMICTOM et donc pour les habitants. Malgré une collecte sélective et un traitement plus compliqué que ceux des ordures ménagères, la gestion des emballages recyclables coûte moins cher. Le recyclage engendre, en effet, une ressource financière qui contribue à couvrir les coûts de collecte sélective et permet d'alléger la fiscalité locale.

### Bien trier aujourd'hui pour mieux recycler demain.

#### **Simple à retenir, les consignes de tri des emballages en plastique ciblent actuellement :**

##### **Les flacons et bouteilles vides avec leur bouchon :**



A l'exception de ceux destinés aux liquides toxiques ou lubrifiants automobiles : insecticides, acides, décapants, etc.

#### **Bon à savoir pour ne pas se tromper**

##### **Les erreurs fréquentes :**



##### **Conseils pour une meilleure valorisation :**

- vider toutes les bouteilles et flacons (pas besoin de les rincer) ;
- pour optimiser la place : aplatir les bouteilles à la verticale ;
- ne pas imbriquer les bouteilles dans les boîtes de conserve ou les cartons (pour faciliter le tri sur la chaîne de tri) ;
- ne jamais mettre de bouteilles contenant des seringues dans la collecte sélective (pour plus d'informations au sujet de vos déchets de soins - cf. page 6 de ce journal)

### Pourquoi ne pouvons-nous pas recycler les autres emballages en plastique ?

Théoriquement, tous les plastiques sont recyclables. Mais en pratique, c'est une opération complexe. Voici pourquoi nous ne trions que les bouteilles et flacons en plastique, pour l'instant :

- ils sont plus volumineux et donc plus riches en matière première et sont aussi plus faciles à collecter et à trier sur la chaîne de tri

- de plus, ils sont majoritairement composés de PET<sup>(1)</sup>, de PEHD<sup>(2)</sup>. Ce sont des polymères dont la régénération et le recyclage sont bien maîtrisés.

Pourtant, depuis 2012, une expérimentation est en cours auprès de 51 collectivités, pour permettre le recyclage ou la valorisation des autres emballages en plastique (3,7 millions d'habitants). Cette extension est encore compliquée et impacte la collecte, le tri et le recyclage. Elle se mettra certainement en place progressivement, dans quelques années, selon la décision des pouvoirs publics et des parties prenantes de faire évoluer le dispositif actuel.

**> En attendant, continuons à mettre nos bouteilles et flacons en plastique dans notre sac jaune.**

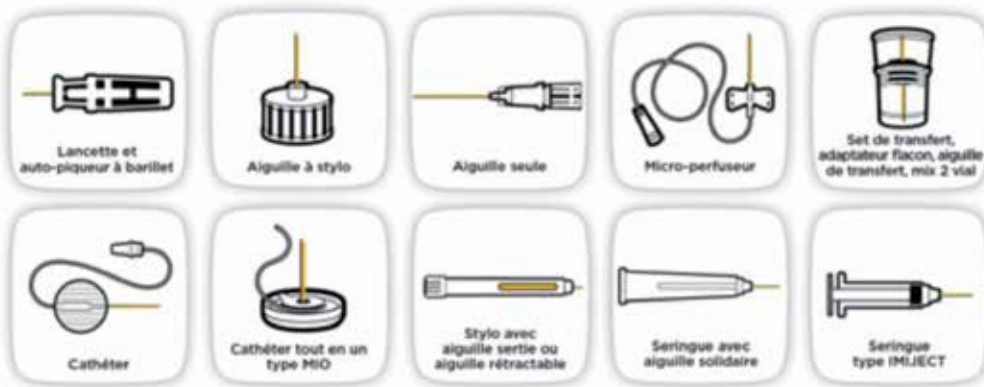
# Les Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux



Hier, on n'avait pas toujours de solutions adaptées pour évacuer ces DASRI...  
Aujourd'hui on les trie et près de chez vous.

DASTRI est un éco-organisme agréé par l'Etat, depuis 2012, pour organiser et financer la collecte des DASRI piquants, coupants et tranchants produits par les patients en auto-traitement.

## LES 10 CATÉGORIES DE PIQUANTS, COUPANTS ET TRANCHANTS (PCT)



### Une enquête effectuée sur 1725 patients en auto-traitement montre que :

- Près de 60% des patients stockent leurs DASRI dans un contenant dédié,
- 25% les ramènent avec leurs médicaments périmés en officine dans des contenants non normés,
- 15% les jettent encore, directement, dans leurs ordures ménagères. Ceux-ci invoquent un manque d'information.



Ce dispositif est désormais opérationnel sur l'ensemble de la France :

- 100% des 22 800 pharmacies d'officines sont approvisionnées en boîtes à aiguilles
- 100% du territoire est couvert par 12 000 points de collecte distingués par cet autocollant :



Pour avoir toutes les adresses des points de collecte près de chez vous, connectez-vous sur :

<http://nous-collectons.dastri.fr/>

- 282 tonnes collectés et traités sur 9 mois (de janvier à septembre 2014) soit 33% du gisement global de DASRI.

Sources et informations : [www.dastri.fr](http://www.dastri.fr)

**Trions aussi nos DASRI !**

## Distributions de composteurs Hiver 2014 - 2015

• Les animatrices du SMICTOM assureront des permanences de distributions de composteurs dans les bureaux du SMICTOM, 24 place Jeanne d'Arc à CHINON :  
> Réservations obligatoires, au plus tard, la veille avant 12h.

- |                          |                  |                                     |                  |
|--------------------------|------------------|-------------------------------------|------------------|
| - Le mardi 23 décembre   | de 09h30 à 12h30 | - Le jeudi 05 mars                  | de 09h30 à 12h30 |
| - Le mercredi 07 janvier | de 09h30 à 12h30 | - Le mardi 17 mars                  | de 14h00 à 17h30 |
| - Le jeudi 22 janvier    | de 14h00 à 17h30 | - Le mercredi 1 <sup>er</sup> avril | de 14h00 à 17h30 |
| - Le vendredi 06 février | de 09h30 à 12h30 | - Le vendredi 17 avril              | de 09h30 à 12h30 |
| - Le lundi 16 février    | de 09h30 à 12h30 |                                     |                  |

Informations complémentaires et conditions de l'offre disponibles auprès du SMICTOM du Chinois :

N° Vert 0 800 196 595  
NUMERO GRATUIT

[www.smictom.com](http://www.smictom.com)

### Composteur en plastique :



### Composteur en bois :





# Les malices des animatrices

Quelles meilleures conseillères que les animatrices du SMICTOM pour vous guider dans la gestion de vos déchets au quotidien ! Chacune vous dévoile ses trucs et astuces, prenez note !

**Stéphanie Daucé** : Mon sac jaune je le trie, en pensant à ceux qui le trieront par matériaux, au centre de tri.

Nous faisons régulièrement des contrôles de sacs jaunes (matériaux recyclables) arrivés au centre de tri de Chinon. Et nous constatons encore beaucoup d'erreurs de tri, avec des déchets de toute nature. En effet, dans notre centre de tri, ce sont des hommes et des femmes qui trient sur le tapis et ils trouvent trop souvent :

**- dans les sacs jaunes :**

- des barquettes, films et pots en plastique et polystyrène à déposer dans les sacs noirs
- du papier à déposer dans les sacs bleus ou conteneurs à papier
- des restes de repas à déposer dans les sacs noirs ou composteurs (seulement d'origine végétale)
- des épluchures à déposer dans les composteurs, sacs noirs, ou à donner à manger aux poules
- des couches usagées à déposer dans les sacs noirs

**- dans les sacs bleus ou conteneurs à papier :**

- du carton > sacs jaunes ou déchèterie (gros volume)
- des canettes et bouteilles en verre > conteneurs à verre (situés souvent à proximité du conteneur à papier)

**Pour 2015, je prends de bonnes résolutions sur la qualité de mon tri!**

Pour trouver le MEMO TRI, connectez-vous sur [www.smictom.com](http://www.smictom.com) ou appelez-nous au : **N° Vert 0 800 196 595** NUMÉRO GRATUIT



**Alexandra Robin** :

**Cette année, faites des cadeaux éco-malins !**

Tous les ans, vous vous arrachez les cheveux pour savoir quoi offrir. Au lieu d'acheter un cadeau que vous savez destiné au placard, offrez des chèques ou cartes cadeau. Vous êtes sûr de faire plaisir avec un cadeau pratique et qui génère un minimum de déchet.



**Stéphanie Picard** : Ne jetez plus vos anciens téléphones portables !

**Que votre téléphone fonctionne encore ou pas**, donnez-lui une seconde vie en lui permettant d'être recyclé.

Si vous le souhaitez, en achetant un produit neuf, le vendeur est dans l'obligation de récupérer votre ancien téléphone.

**→ C'est le principe du 1 pour 1 !**

Il existe également des points de collecte où vous pouvez rapporter vos anciens mobiles sans condition.



**→ Chez les revendeurs ou distributeurs : C'est le principe du 1 pour 0 !**

> dans presque toutes les déchèteries du SMICTOM (identifiées sur [www.smictom.com](http://www.smictom.com))

> les autres points de collecte près de chez vous sur [www.eco-systemes.fr](http://www.eco-systemes.fr).

Les différents partenaires s'engagent alors à envoyer ces mobiles dans des usines spécialisées, afin de recycler les matières premières qui peuvent l'être, et de traiter les composants toxiques.

**Si votre vieux téléphone s'allume encore,**

- certains organismes reprennent votre appareil pour quelques euros et les remettent en état de fonctionnement (pour la revente) ou le recyclent, comme :

[www.magicrecycle.com](http://www.magicrecycle.com), [www.monextel.com](http://www.monextel.com), [www.love2recycle.fr](http://www.love2recycle.fr)

## Journal du SMICTOM n°34

Journal d'information trimestriel

• **Édition :**  
SMICTOM du Chinonais (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) - 24, place Jeanne d'Arc 37500 Chinon  
Tél. 02 47 93 22 05

• **Directeur de la publication :**  
Philippe Massard, Président du SMICTOM du Chinonais

• **Rédactrice en chef :**  
Aurélie Cadeau

• **Conception et réalisation :**  
OTC - 59, avenue de la République 37540 Saint-Cyr-sur-Loire

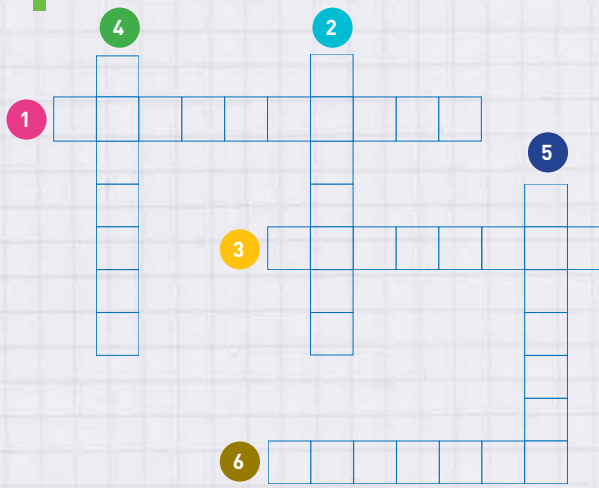
• **Photogravure et impression :**  
Imprimexpress - ZI n°2 - 35, rue Joseph Cugnot 37300 Joué-lès-Tours

Imprimé sur du papier 100% recyclé IMPRIM'VERT®



ECO EMBALLAGES

## Jeux



**1** Une des deux seules familles d'emballages en plastique à mettre dans le sac jaune.

**2** Nous accompagnons le n°1

**3** Je suis une des transformations du n°1 et n°2

**4** Je suis aussi une transformation du n°1 et n°2

**5** En recyclant les n°1 et 2, cette matière première est économisée

**6** En général quand le recyclage a lieu, on m'économise

Solutions : 1/ bouteilles 2/ flacons 3/ polaire 4/ moquette 5/ pétrole 6/ énergie



# Calendrier des reports de collectes, en raison des jours fériés 2015.

## Rappel important : les collectes ne sont plus assurées les jours fériés.

Toutes les collectes sont décalées d'une journée, et ceci seulement à partir du jour férié.  
**Excepté pour les collectes du samedi qui sont maintenues.**

| Collectes habituelles :                                       |   |  |  |  |   |  |
|---|---|--|--|--|---|--|
| Fériés 2015   | LUNDI   | MARDI  | MERCREDI   | JEUDI  | VENDREDI  | SAMEDI                                   |
| <b>JEUDI 1<sup>er</sup> janvier</b><br>(Jour de l'An)         | collecte du lundi 29/12/14<br>maintenue           | collecte du mardi 30/12/14<br>maintenue              | collecte du mercredi 31/12/14<br>maintenue           | collecte du jeudi 1 <sup>er</sup> /01<br>au vendredi 02/01 | collecte du vendredi 02/01 décalée<br>au samedi 03/01                 | collecte du samedi 03/01<br>maintenue    |
| <b>LUNDI 6 avril</b><br>(Lundi de Pâques)                     | collecte du lundi 06/04 décalée<br>au mardi 07/04 | collecte du mardi 07/04 décalée<br>au mercredi 08/04 | collecte du mercredi 08/04 décalée<br>au jeudi 09/04 | collecte du jeudi 09/04 décalée<br>au vendredi 10/04       | collecte du vendredi 10/04 décalée<br>au samedi 11/04                 | collecte du samedi 11/04<br>maintenue    |
| <b>VENDREDI 1<sup>er</sup> mai</b><br>(Fête du travail)       | collecte du lundi 27/04<br>maintenue              | collecte du mardi 28/04<br>maintenue                 | collecte du mercredi 29/04<br>maintenue              | collecte du jeudi 30/04<br>maintenue                       | collecte du vendredi 1 <sup>er</sup> /05 décalée<br>au samedi 02/05   | collecte du samedi 02/05<br>maintenue    |
| <b>VENDREDI 8 mai</b><br>(Victoire 1945)                      | collecte du lundi 04/05<br>maintenue              | collecte du mardi 05/05<br>maintenue                 | collecte du mercredi 06/05<br>maintenue              | collecte du jeudi 07/05<br>maintenue                       | collecte du vendredi 08/05 décalée<br>au samedi 09/05                 | collecte du samedi 09/05<br>maintenue    |
| <b>JEUDI 14 mai</b><br>(Ascension)†                           | collecte du lundi 11/05<br>maintenue              | collecte du mardi 12/05<br>maintenue                 | collecte du mercredi 13/05<br>maintenue              | collecte du jeudi 14/05 décalée<br>au vendredi 15/05       | collecte du vendredi 15/05 décalée<br>au samedi 16/05                 | collecte du samedi 16/05<br>maintenue    |
| <b>LUNDI 25 mai</b><br>(Lundi de Pentecôte)                   | collecte du lundi 25/05 décalée<br>au mardi 26/05 | collecte du mardi 26/05 décalée<br>au mercredi 27/05 | collecte du mercredi 27/05 décalée<br>au jeudi 28/05 | collecte du jeudi 28/05 décalée<br>au vendredi 29/05       | collecte du vendredi 29/05 décalée<br>au samedi 30/05                 | collecte du samedi 30/05<br>maintenue    |
| <b>MARDI 14 juillet</b><br>(Fête nationale)                   | collecte du lundi 13/07<br>maintenue              | collecte du mardi 14/07 décalée<br>au mercredi 15/07 | collecte du mercredi 15/07 décalée<br>au jeudi 16/07 | collecte du jeudi 16/07 décalée<br>au vendredi 17/07       | collecte du vendredi 17/07 décalée<br>au samedi 18/07                 | collecte du samedi 18/07<br>maintenue    |
| <b>SAMEDI 15 août</b><br>(Assomption)                         | collecte du lundi 10/08<br>maintenue              | collecte du mardi 11/08<br>maintenue                 | collecte du mercredi 12/08<br>maintenue              | collecte du jeudi 13/08<br>maintenue                       | collecte du vendredi 14/08<br>maintenue                               | collecte du samedi 15/08<br>maintenue    |
| <b>MERCREDI 11 novembre</b><br>(Armistice 1918)               | collecte du lundi 09/11<br>maintenue              | collecte du mardi 10/11<br>maintenue                 | collecte du mercredi 11/11 décalée<br>au jeudi 12/11 | collecte du jeudi 12/11 décalée<br>au vendredi 13/11       | collecte du vendredi 13/11 décalée<br>au samedi 14/11                 | collecte du samedi 14/11<br>maintenue    |
| <b>VENDREDI 25 décembre</b><br>(Noël)                         | collecte du lundi 21/12<br>maintenue              | collecte du mardi 22/12<br>maintenue                 | collecte du mercredi 23/12<br>maintenue              | collecte du jeudi 24/12<br>maintenue                       | collecte du vendredi 25/12 décalée<br>au samedi 26/12                 | collecte du samedi 26/12<br>maintenue    |
| <b>VENDREDI 1<sup>er</sup> janvier 2016</b><br>(Jour de l'An) | collecte du lundi 28/12<br>maintenue              | collecte du mardi 29/12<br>maintenue                 | collecte du mercredi 30/12<br>maintenue              | collecte du jeudi 31/12<br>maintenue                       | collecte du ven. 1 <sup>er</sup> /01/16 décalée<br>au samedi 02/01/16 | collecte du samedi 02/01/16<br>maintenue |

**Attention! Les horaires des collectes peuvent varier du jour habituel, il est donc indispensable de sortir les sacs :**  
 - la veille après 20h00 pour les collectes du matin  
 - avant 12h00 pour les collectes de l'après-midi